



Conseil  
des arts  
et des lettres  
du Québec

### Frais de déplacement pour l'ensemble des membres du personnel<sup>1</sup>

(Les frais de déplacement comprennent le kilométrage parcouru en voiture, les frais de stationnement, de taxi, d'avion, de train, d'autobus, d'hébergement, de repas et d'allocation.)

Période	Montant total des frais de déplacement au Québec et hors Québec
1er janvier au 31 mars 2025	17 107 \$

<sup>1</sup> Incluant les frais de déplacement de la présidente directrice générale